

<p>Région Rhône Alpes                  Département de la Haute-Savoie                  Arrondissement de St Julien en Genevois                  Canton de St Julien en Genevois                  Commune de Contamine Sarzin (74270)</p>	<p><b>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal</b>  <b>Séance du Jeudi 1<sup>er</sup> juin 2017</b>                  Par suite d'une convocation en date du 22 mai 2017, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le jeudi 1<sup>er</sup> juin à 20h45 sous la présidence de Monsieur Alain Chamosset, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15                  En exercice : 11                  Présents : 08                  Votants : 11  <b>Délibération n°D_2017_06_01_14</b></p>	<p>Etaient présents : M. Alain Chamosset, M. Patrick Falcoz, Mme Raphaëlle Cons, Mme Nathalie Venancio, M. Philippe Marguerie, M. Jean-Luc Barthod, M. Alain Cartier, M. Fabrice Excoffier</p> <p>Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absents ayant donné procuration : M. Aurélien Chainé à Mme Nathalie Venancio, Mme Maryline Derouet à M. Philippe Marguerie, M. Julien Verdier à Mme Raphaëlle Cons                  Absent excusé : /                  Absent : /</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.                  M. Philippe Marguerie est désigné pour remplir cette fonction.</p>

**Objet : Suppression d'un emploi d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet et création d'un emploi d'adjoint technique territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet dans le cadre d'un avancement de grade**

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un emploi d'adjoint technique territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe pour assurer les missions d'agents techniques polyvalents.

Après avoir entendu Monsieur le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE :**
  - la suppression, à compter du 11 novembre 2017 d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe,
  - la création, à compter de cette même date, d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint technique territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe,
- **PRECISE** que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.
- **DECIDE** d'adopter, à compter du 11 novembre 2017, le tableau des emplois ainsi proposé :

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET		
Emplois	Nombre	Grade
<b>- Service technique</b>		
Agent polyvalent	1	Cadre d'emplois : adjoint technique territorial Grade : adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe
<b>- Service administratif</b>		
Secrétaire de mairie	1	Cadre d'emplois : rédacteur territorial Grade : rédacteur

TABLEAU DES EMPLOIS NON PERMANENTS A TEMPS COMPLET		
Emplois	Nombre	Grade
<b>- Service technique</b>		
Agent polyvalent	2	Cadre d'emplois : adjoint technique territorial Grade : adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe (du 1 <sup>er</sup> juin 2017 au 31 décembre 2019)
TABLEAU DES EMPLOIS NON PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET		
Emplois	Nombre	Grade
<b>- Service technique</b>		
Accompagnement dans le car scolaire et agent d'entretien des locaux	1	Cadre d'emplois : adjoint technique territorial Grade : adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe – 5/35 <sup>ème</sup> + 8/35 <sup>ème</sup> en période scolaire
Agent polyvalent	4	Cadre d'emplois : adjoint technique territorial Grade : adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe (1 x 3 semaines et 3 x 2 semaines - étés 2017, 2018 et 2019)

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

Délibération certifiée exécutoire	Extrait conforme au registre des délibérations.
Compte tenu de sa télétransmission le : 6 juin 2017	Fait à Contamine Sarzin, le 6 juin 2017
Et de la publication le	Le Maire,
	Alain CHAMOSSET



*Chamosset*



*Chamosset*